

gère une part importante des populations des communes étudiées. De même le génie militaire, propriétaire ou affectataire de nombreux terrains côtiers, notamment des pointes fortifiées, est absent malgré les sources mentionnées p. 309. Quel rôle l'armée a-t-elle joué dans la transformation du territoire ?

La Côte d'Émeraude dispose désormais de l'ouvrage scientifique de référence sur sa création et son évolution. La qualité exemplaire de la publication en rend agréables la lecture et la consultation. Cet ouvrage deviendra la bible des défenseurs du patrimoine, l'instrument de travail pour les aménageurs du territoire et, pourquoi pas ? le guide du conservateur du musée du Site balnéaire de Dinard chargé du futur centre d'interprétation et d'aménagement du patrimoine (C.I.A.P.).

Jacques CHARPY

Missel pontifical de Michel Guibé (xv^e siècle). Cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne. Rennes, Éditions Ouest-France - Association des Amis des Archives historiques du diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo, 2001, 112 p.

Ce bel ouvrage collectif consacré au missel pontifical de Michel Guibé, évêque de Saint-Pol-de-Léon (1447), puis de Dol (1478-1482) et enfin de Rennes (1482-1502), autrefois dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Rennes et aujourd'hui conservé dans les archives de l'archevêché, vient à son heure. À tous, il offre l'occasion de découvrir un beau manuscrit illustré de la fin du xv^e siècle, dans un grand format fort agréable à manier et dans une édition très soignée, généreuse en reproductions couleur, aussi bien de détails que de folios complets, reproduits en pleine page. Aux historiens, il apporte un complément précieux aux études et éditions récentes consacrées aux manuscrits liturgiques épiscopaux et aux *ordines* de couronnement¹. Livre liturgique contenant les offices et cérémonies propres à l'évêque, le manuscrit de Michel Guibé se signale en effet par la présence en son sein d'un texte exceptionnel : le cérémonial du couronnement des ducs de Bretagne par l'évêque de Rennes, un texte qui servit probablement pour le couronnement d'Anne de Bretagne, le 10 février 1489. Par son texte comme par ses images, il représente ainsi un

¹ PALAZZO, É., *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993 ; JACKSON, R. A., *Ordines coronationis Franciae. Texts and Ordines for the Coronation of Frankish and French Kings and Queens in the Middle Ages*, 2 vol., Philadelphie, 1995 et 2000 ; LE GOFF, Jacques, et alii, *Le sacre royal à l'époque de saint Louis d'après le manuscrit latin 1246 de la BnF*, Paris, 2001.

témoignage particulièrement intéressant sur les relations entre l'Église, le pouvoir princier et l'activité artistique en Bretagne, et plus largement en France, à la fin du Moyen Âge.

L'ouvrage propose en son cœur la reproduction intégrale, en pleine page, de la dizaine de folios contenant le cérémonial, avec en regard la transcription et la traduction du texte latin et moyen français. Dix contributions dues à sept auteurs différents viennent commenter les différents aspects du manuscrit et le replacer dans son contexte historique, liturgique, familial et artistique. On dispose ainsi d'une synthèse sur la situation du duché au tournant des *xv^e* et *xvi^e* siècles, c'est-à-dire aux tous derniers temps de son indépendance (A. Chédeville) ; d'une mise en contexte liturgique permettant de mieux situer le missel pontifical au sein des manuscrits et des traditions liturgiques de Bretagne et de l'Ouest (S. Cassagnes-Brouquet et L. de Courville) ; d'une présentation du clan familial des Landais-Guibé, auquel appartient le commanditaire et destinataire du manuscrit, Michel Guibé (X. Ferrieu) ; du commentaire historique du cérémonial de couronnement lui-même (Fr. Féry-Hue) ; d'une étude de la langue et de la paléographie du manuscrit (Fr. Féry-Hue) ; d'une analyse iconographique du décor enluminé (S. Cassagnes-Brouquet) ; d'une étude scientifique des pigments et des encres utilisés (A. Duval et H. Guicharnaud) ; d'un commentaire du catalogue et armorial des évêques de Rennes rajouté à la fin du manuscrit entre le *xvi^e* et le *xviii^e* siècle (X. Ferrieu). L'ensemble de ces contributions forme en définitive une approche totale du manuscrit.

Parmi ces approches variées, trois retiennent plus particulièrement l'attention. En premier lieu, la liturgie, objet même du manuscrit. Le missel pontifical de Michel Guibé vient en effet enrichir la petite série des quatorze pontificaux et missels bretons conservés pour la fin du Moyen Âge. Le manuscrit est en fait essentiellement un missel, partiellement complété par des extraits du bréviaire et de l'antiphonaire, la plupart des cérémonies propres à l'évêque et donc caractéristiques des pontificaux (ordination, dédicace des églises, confirmation...) se trouvant curieusement absentes. L'identification précise des mains des scribes et des usages liturgiques (qui se rattachent en partie à Dol et en partie à Rennes) permet d'en dater l'élaboration des environs des années 1481-1482, qui voient Michel Guibé passer d'un siège épiscopal à l'autre. Pour les usages comme pour le chant, le missel pontifical apporte un brillant témoignage d'une liturgie médiévale locale appelée à disparaître avec la Contre-Réforme et la généralisation du bréviaire romain.

L'intérêt est aussi éveillé par le décor, dont la richesse et le caractère chatoyant font du missel pontifical l'un des plus beaux livres peints bretons du *xv^e* siècle, en dépit de l'absence, peut-être due aux dommages du temps, de pleine page enluminée. Il se déploie dans les lettrines et dans les

marges. Les motifs sont végétaux et animaliers, avec, dans ce registre, une très grande variété, depuis les oiseaux et les insectes jusqu'aux animaux exotiques et fantastiques. Certaines saynètes (le lion et le chien, le renard et la cigogne, le renard et les poules...) semblent puiser leur inspiration dans le registre moral et satirique des fables d'Ésope ou du *Roman de Renard*, fréquemment sollicités par les enlumineurs et les prédicateurs de la fin du Moyen Âge. L'étude du style a permis de distinguer trois mains, même si l'une d'elle domine et donne sa tonalité générale au manuscrit. Les peintures, effectuées selon l'usage après l'écriture, ont sans doute été réalisées dans un atelier ligérien, peut-être à Tours, haut-lieu de la miniature dans la seconde moitié du xv^e siècle, alors qu'il ne semble plus y avoir d'école de peinture à Rennes passé 1450.

Mais le principal intérêt de l'ouvrage réside bien sûr dans le texte du cérémonial de couronnement des ducs. L'existence d'un couronnement est avéré dès Conan I^{er}, comte de Rennes, qui, aux dires de Raoul Glaber, se fit couronner à Rennes en 988, «*more regio*». La première attestation d'un serment ducal prononcé devant les Portes Mordelaises remonte à 1213 et l'on dispose d'un récit du couronnement du duc Jean V, en 1401, quasi contemporain de l'événement. Mais le missel-pontifical de Michel Guibé contient le seul *ordo* liturgique complet conservé, c'est-à-dire le déroulement exact de la cérémonie, la succession des rituels, le texte des serments (en français) et des prières (en latin). Le cérémonial ducal breton n'est pas unique. On connaît les cérémoniaux des ducs de Normandie et d'Aquitaine des xii^e-xiii^e siècles ; on dispose aussi, pour la fin du Moyen Âge, de l'attestation de couronnements ducaux pour Louis I^{er} d'Anjou, Jean d'Alençon, Jean de Berry et quelques autres. Le texte fourni par le missel pontifical de Michel Guibé n'en demeure pas moins exceptionnel. Il fait ici l'objet d'une étude très fine, engageant la comparaison avec le récit du couronnement de Jean V et avec les autres *ordines* de couronnement princiers et royaux connus : les cérémoniaux ducaux normand et aquitain, les cérémoniaux carolingiens et ottoniens, et surtout les cérémoniaux français de 1200, 1250, 1364 et 1478, ceux dont le cérémonial breton semble en définitive le plus s'inspirer. Le cérémonial constitue ainsi une pièce supplémentaire, majeure, au dossier des manifestations idéologiques des prétentions des ducs de Bretagne à la souveraineté, déjà bien connues, par exemple, par la titulature princière, la sigillographie ou les enluminures des livres historiés².

Au regard de l'intérêt de l'ouvrage, on pourra regretter toutefois que le propos ne sorte jamais – hormis pour des points de comparaison ponc-

² Voir sur ce dernier point KERHERVÉ, Jean, «Livres peints du xv^e siècle. I. L'image et le pouvoir dans la Bretagne des ducs», *Ar Men*, n° 45 (1992), p. 62-73

tuels, érudits – du cadre strictement régional. Le sens et la fonction du cérémonial auraient pu être replacés dans le cadre de l'échec des souverainetés et des sacralités non royales dans la France du xv^e siècle. À ce titre, et tout en restant en Bretagne, on regrette de ne pouvoir confronter le cérémonial avec les enluminures du couronnement de François I^{er} en 1442 de la *Chronique* de Pierre le Baud, quasi contemporaines de la réalisation du missel pontifical³. Sur un autre plan, on peut aussi regretter que la présentation du clan des Landais-Guibé, en pleine ascension sociale et en voie d'adhésion à la noblesse, se limite à quelques portraits de famille. En cette fin de Moyen Âge, pour les riches familles bourgeoises, et même aristocratiques, le népotisme épiscopal est sans doute moins une turpitude morale qu'une impérative stratégie sociale et politique pour se hisser au sommet de l'État, en l'occurrence breton, et graviter dans les cercles du pouvoir où les prélats, «entre l'Église et l'État», jouent un rôle majeur⁴. Que l'on pense par exemple aux Amboise, oncle et neveu, qui, au tournant des xv^e et xvi^e siècles, s'élèvent par l'épiscopat et le mécénat aux plus hauts sommets de l'État royal⁵. Dans ce cadre, l'orgueil familial et l'adhésion aux valeurs nobiliaires, manifestes dans le missel-pontifical, prennent un tout autre relief, moins anecdotique.

Dans le même ordre d'idée, on se permettra une dernière remarque concernant l'étude de l'ornementation, qui nous paraît trop retenue, peut-être parce qu'elle réduit trop rapidement l'image marginale à un décor, un terme et une notion délicats à manier pour la période médiévale⁶. Peut-on en effet opposer terme à terme et presque renvoyer dos-à-dos le texte et l'image, en les enfermant quelque peu dans des catégories trop schématiquement tenues pour exclusives les unes des autres : le liturgique et l'ornemental, le sacré et le profane, l'utile et l'agréable, le nécessaire et la distraction ? L'omniprésence de l'héraldique, la richesse des couleurs et des matériaux, la variété des motifs animaliers, et en particulier l'importance accordée au bestiaire exotique (les singes) et fantastique (les monstres, les êtres hybrides), bien relevées par les commentaires, prennent véritablement tout leur sens dans la logique d'apparat (peut-être même d'ostenta-

³ On en trouve une reproduction dans KERHERVÉ, «Livres peints...», art. cit., p. 68.

⁴ GUÉNÉE, Bernard, *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1987.

⁵ LAGGER, L. de, *Louis d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503)*, 2 vol., Albi, 1950 et 1954 ; SOUCHAL, G., «Le mécénat de la famille d'Amboise», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1976.

⁶ Voir à ce propos les remarques suggestives de J.-Cl. Bonne, «De l'ornemental dans l'art médiéval (vii^e-xii^e siècle). Le modèle insulaire», dans BASCHET, J., et SCHMITT, J.-Cl. (dir.), *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval, Cahiers du Léopard d'Or*, n° 5, Paris, 1996, p. 207-249.

tion), d'essence aristocratique, principalement dévolue au manuscrit ; un manuscrit étroitement lié à son commanditaire et qui n'a, semble-t-il, connu d'usage liturgique que limité⁷. Ne retrouve-t-on pas les mêmes associations – du liturgique et du «décoratif», de la prière et de l'ornementation, des saints et des armoiries, des différents motifs végétaux et animaliers (jusque dans l'exotisme et le fantastique) – dans les *Livres d'Heures* des princes, princesses et grands laïcs du xv^e siècle, ouvrages d'affirmation, de contemplation et d'auto-contemplation du pouvoir aristocratique s'il en fût, qui ne cessent pour autant d'être aussi des ouvrages de piété ? N'est-on pas en droit de voir dans la luxuriance des marges une image du jardin, si récurrente en cette fin de Moyen Âge, mêlant intimement au thème sous-jacent, traditionnel et ecclésiastique, de l'*hortus conclusus* (redoublé par la clôture du manuscrit – un manuscrit qui n'est pas donné à voir à tout un chacun) le thème dominant, plus aristocratique, de l'*hortus deliciarum* ? Dans le missel-pontifical de Michel Guibé, comme sur la célèbre tapisserie de la *Dame à la Licorne*, légèrement postérieure et elle aussi liée à un groupe familial en voie d'accession à la noblesse (les Le Viste, hommes de loi lyonnais), discours et ornementation, symbolique et décoratif ne s'opposent pas. Si le missel est clairement un ouvrage ecclésiastique et la tapisserie un produit d'essence, ou plutôt de goût aristocratique, chez l'un comme chez l'autre, la richesse et la variété des motifs, les tapis floraux, le bestiaire exotique et fantastique, participent d'un code aristocratique dont on peut légitimement dire qu'il sert, au-delà ou aux côtés de pratiques d'auto-conscience et d'inter-reconnaissance (du groupe noble et de ceux qui aspirent à y entrer), un propos moral, voire spirituel⁸.

On le voit, ces quelques remarques ne sont pas vraiment des critiques. Elles tendent à accroître les motifs de l'intérêt que doit susciter un tel ouvrage, qui non seulement nous parle de la Bretagne, de ses ducs et de son Église, mais aussi, plus largement, nous introduit aux rapports entre Église, État et culture à la fin du Moyen Âge.

Florian MAZEL

⁷ On comprendrait mieux alors l'absence curieuse des rituels proprement épiscopaux dans le livre. Par ailleurs le successeur de Michel Guibé s'empresse à son tour de faire confectionner un nouveau manuscrit, destiné lui aussi à enrichir le trésor de la cathédrale. N'est-ce pas un témoignage très net du sens de ce genre d'ouvrages ?

⁸ BOUDET, J.-P., «Jean Gerson et la Dame à la Licorne», dans *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget*, Paris, 2000, p. 551-563. Dans ce cas, le caractère ésotérique du propos moral ou spirituel participe en outre lui-même d'une volonté de distinction : le message n'est pas accessible à tous.